

EPS

Une urgence

Le jeudi 14 Janvier, en décrétant la fermeture des installations sportives intérieures, le gouvernement a mis un coup d'arrêt à la pratique de l'éducation physique et sportive, de ses objectifs à court et moyen terme, pour les élèves.

Alors que depuis la rentrée de septembre les P.EPS ont du renoncer, s'adapter pour fonctionner au mieux avec les contraintes sanitaires actuelles (distanciation, utilisation de gel, port du masque lors des regroupements, aération des lieux de pratiques...).

■ Cette décision est un mépris profond de l'action des professeurs d'E.P.S. auprès des élèves.

■ Cette décision est la négation du travail quotidien et sur l'année (préparation des cours, organisations des cycles, de la programmation des A.P.S., de l'organisation logistique des installations sportives, des évaluations, des examens...).

■ Cette décision va à l'encontre des libertés d'action, de bouger, d'apprendre en s'exerçant en éprouvant des sensations physiques en se confrontant à l'autre, sources de construction de l'individu chez nos adolescents.

Qu'en sera-t-il de l'apprentissage fondamental qu'est celui de la natation, par exemple, pour les élèves de sixième ?

Qu'en sera-t-il de leur culture sportive, source de connaissances, de compréhension et d'appréciation des prestations des sportifs de tout niveau?

Comment et où vont-ils apprendre à travailler en groupe en se confrontant, en échangeant pour réaliser un objectif à une échéance donnée, en sports collectifs, danse, badminton, gymnastique acrobatique, par exemple?

Comment vont ils exercer leur créativité corporelle ?



JEAN-MICHEL DUNKER

Qu'en sera-t-il des évaluations, comment allons-nous pouvoir noter les élèves dans les classes à examens sauf à dévaloriser le niveau de l'examen?

Comment donner confiance aux élèves en leurs capacités d'action, d'initiative, de décision sans les faire se confronter à la discipline?

C'est un assèchement, un tarissement de cette source importante dans la formation des adolescents, des sensations vécues au cours d'une pratique physique régulière qu'est l'EPS.

Les P.EPS avec le SNFOLC demande la poursuite des activités en salle.